

Avril | Mai | Juin 2023

SAINT-ANDRÉ & VOUS

n° 151

► Magazine d'information de la ville de Saint-André-de-Cubzac ◀



TOUT COMPRENDRE SUR

Le Grand Cubzaguais
en lutte contre
le mal logement

LE PORTRAIT

Rencontre
avec Marvin
et Gérard de l'orchestre
d'Harmonie

LE DOSSIER

Le budget 2023
des concrétisations
à financer

ENTRE NOUS

Le retour
des réunions
de quartiers


SAINT-ANDRÉ
de-Cubzac



VU À SAINT-ANDRÉ
Retour en mots et en photos
de votre trimestre



DANS VOTRE QUOTIDIEN
► Les travaux dans votre ville
► Wine in the city
► Le comité des fêtes a 30 ans



TOUT COMPRENDRE SUR
Le Grand Cubzaguais
en lutte contre
le mal logement



PORTRAIT
Rencontre avec
Marvin et Gérard
de l'orchestre d'Harmonie



EN SCÈNE !
Un hiver réchauffé
et un printemps assuré grâce
à la culture à Saint-André !



DOSSIER
Le budget 2023
des concrétisations
à financer



L'HISTOIRE DE VOTRE VILLE
Les moulins de Montalon



PRÈS DE CHEZ VOUS
La chapelle de Magrigne



ENTRE NOUS
Le retour des réunions de quartiers



VOS RENDEZ-VOUS
Les événements culturels
et associatifs de votre trimestre



C'EST PRATIQUE
Horaires,
informations pratiques



EXPRESSIONS LIBRES
Tribunes politiques

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Célia Monseigne

RESPONSABLES DE LA RÉDACTION
Vincent Poux
Valérie Alaphilippe
Benjamin Garandeau

RÉDACTION
Manon Beccari - Héloïse Richard

COORDINATION
Manon Beccari
MAQUETTE ET PHOTOGRAPHIES
Anthony Rojo sauf mention contraire

IMPRESSION
Evoluprint
Imprimé avec des
encres végétales
Papier 100 %
biodégradable
et recyclable



DE VOUS À MOI

En 1976, Raymond Barre, lançait un premier plan d'austérité. Un ensemble de mesures anti-inflation mal reçu par les salariés français sur lesquels reposaient tous les efforts. Le Premier Ministre français ne réussit à juguler ni l'inflation ni le chômage, et surtout pas le second choc pétrolier de 1979...

47 ans après, c'est toujours la même doctrine économique qui s'applique. Celle qui s'affranchit de tout partage de l'effort, de toute équité sociale.

C'est dans ce contexte de crise et de creusement des inégalités sociales que les élus municipaux doivent à la fois gérer le quotidien et préparer l'avenir.

Le quotidien des Cubzaguaises et des Cubzaguais, nous le confions à 147 agents communaux qui, chaque jour, assurent le bon fonctionnement des écoles, des équipements sportifs ou culturels, entretiennent la voirie et les espaces publics, accueillent les habitants. Dans une commune avec des recettes modestes, l'effort budgétaire est important mais essentiel. Après avoir renforcé le service de police municipale et l'administration en 2022, nous renforcerons les services techniques en 2023.

Pour moi, ce serait une erreur de se retenir d'investir, et de renoncer à des projets qui répondent à des enjeux d'avenir : réseau cyclable, gestion des ruissellements d'orages, plan de lutte contre le mal logement, création de logements sociaux, entretien et amélioration thermique du patrimoine municipal, restructuration du cœur de ville et du quartier de la gare...

L'équilibre est difficile quand il faut satisfaire à la fois, la demande immédiate des habitants et anticiper les besoins de demain. Cela nous oblige à faire des choix et surtout à les expliquer.

Nous avons relancé les réunions mensuelles de quartiers, et c'est toujours l'occasion d'avoir ce temps d'échanges et d'explications avec vous.

Votre Maire
Célia Monseigne

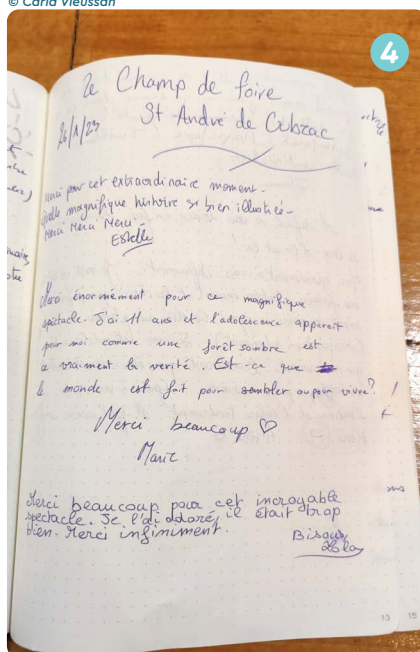
© Marie-Claire Borrelly



© Anthony Rojo



© Carla Vieussan



© Carla Vieussan



© Magalie Canty



1

LES AÎNÉS EN FÊTE !

C'était le 29 janvier dernier à la salle du Champ de Foire, nos aînés ont pu profiter d'un moment de convivialité « Sous le soleil du Maghreb » avec des spécialités et une ambiance animée, organisé par le CCAS de votre ville !

2

« VIS DANS LE VIDE »

Le 21 février dernier était le coup d'envoi pour la 10^e édition de Péripécirque et vous avez été très nombreux à venir applaudir les trapézistes de la compagnie Crazy R pour « Vis dans le vide » à la salle du Champ de Foire !

3

LE BURNOUT DES FEMMES

C'était l'occasion d'échanger sur le sujet de la charge mentale et des problématiques liées au burnout lors de la conférence du 9 mars dernier à la Villa Monciné ! Une soirée organisée par le CCAS en partenariat avec l'association L'BURN.

4

« DEVENIR »

La Bande passante a livré une représentation criante de vérité le 26 janvier dernier à la salle du Champ de Foire où chaque spectateur a été (re)plongé dans l'adolescence et l'émotion que cette période procure !

5

FORMATION DE NOS CUISINIÈRES

Au mois de février dernier, les équipes de cuisine des écoles de la ville ont profité des vacances scolaires pour se former à la cuisine sans protéines animales ! De quoi continuer à proposer à vos enfants des recettes cuisinées sur place et avec des produits frais !

© Stade cubzaguais d'athlétisme



© Sandrine Koeune



© Médiathèque



© Saint-André Arts martiaux



© Anthony Rojo



6

LES QUARTS DE FINALE DE FRANCE DE CROSS

Le Stade Cubzaguais Athlétisme a accueilli et organisé le 29 janvier dernier les quarts de finale du championnat de France de Cross-Country zone Sud ! Une journée sous un temps propice aux belles performances où l'esprit sportif était au rendez-vous !

7

JEUNES TALENTS D'AVANCE

Organisé par le Département de la Gironde dans le but de valoriser les pratiques artistiques et offrir des espaces d'expressions, le tremplin Jeunes Talents d'avance était dédié aux arts du cirque cette année avec un passage spectaculaire au Champ de Foire le 10 mars !

8

DES ATELIERS CONTES ET DESSINS

Dans le cadre de son exposition « Le livre dans tous ses états », votre médiathèque a organisé plusieurs temps forts depuis le mois de février dont le spectacle « D.Lis 2 » le 25 mars dernier. Un moment d'enquête au cœur du Cloître des cordeliers !

9

LES VŒUX POUR LES ARTS MARTIAUX

Le samedi 14 janvier dernier ont eu lieu les vœux de l'association Saint-André Arts Martiaux, l'occasion de réunir et présenter les différentes sections avec des démonstrations et de partager un moment convivial et sportif !

10

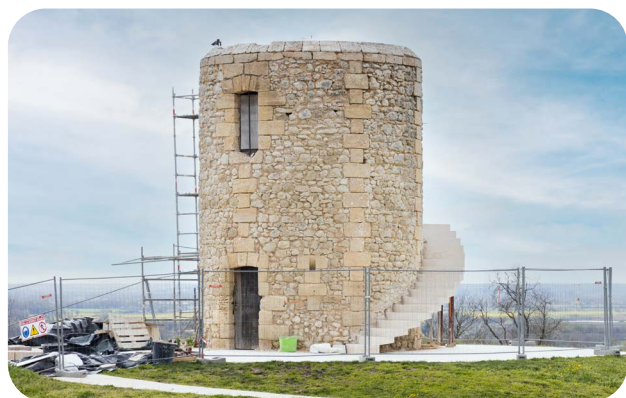
DES NICHOURS AU PARC DU TASTA

C'était le 2 mars dernier, les résidents de l'EHPAD LaTour du Pin et les élèves de l'école Pierre Dufour ont installé des mangeoires et des nichoirs au Parc du Tasta, issus d'un atelier avec la LPO. Un moment de partage intergénérationnel fort !

LES TRAVAUX DANS VOTRE VILLE

LE MOULIN DE MONTALON TRANSFORMÉ

Depuis la fin du mois de novembre et dans le cadre du réaménagement du site de Montalon, des travaux de **réhabilitation du moulin panoramique** sont en cours. La réfection des murs et les enduits intérieurs et extérieurs sont terminés et l'escalier en pierre de Frontenac autour du moulin est en cours de réalisation. De quoi rythmer ses balades printanières avec un arrêt par la plateforme panoramique du moulin et une vue imprenable sur la Dordogne !



© Anthony Rojo

EN CHIFFRES

145 189 €

Montant des travaux
Subvention du Département : 20 499 €

TIMBERLEY ÉQUIPÉ POUR LES INONDATIONS

Après quatre mois de travaux, le **bassin de rétention des eaux pluviales d'une capacité de 10 000 m³** sur le secteur Timberley est terminé et en fonction ! Les travaux de création du réseau gare-bassin de 500 mètres linéaires sont également terminés depuis le mois de février. Le secteur compte désormais des réseaux pluviaux modernisés et limite ses risques d'inondations.



© Anthony Rojo

EN CHIFFRES

1 260 393 €

Montant de l'opération

« WINE IN THE CITY » SAINT-ANDRÉ FÊTE LE VIN ET SES PRODUCTEURS LOCAUX



Les **viticulteurs de Bordeaux 45** en partenariat avec la ville de Saint-André-de-Cubzac, le Syndicat Bordeaux AOC supérieur, le CIVB, la Communauté de Communes et IAC imprimerie organisent **un marché des viticulteurs le samedi 13 mai 2023 de 10h à 21h30 sur la place de la Mairie.**

AU PROGRAMME

• **De 10h à 19h** : les producteurs locaux de Bordeaux 45 vous proposent une journée dégustation avec des stands par typologie de vin et des pop-ups de vente. Un atelier d'œnologie sera présent pour animer cette journée.

• **Restauration du midi** : vous aurez la possibilité d'aller déjeuner chez nos partenaires locaux Le Café de la Gare 1900, la Villa Mondenard, La Pizzeria Soleil Levant tout en dégustant une bouteille de vin achetée sur le marché « Wine in the City »

• **De 19h à 21h30** : Le banquet des Vignerons

Un repas en plein air est organisé par des producteurs locaux pour terminer cette soirée sous le signe de la convivialité.

ENTRÉE LIBRE
PASS DÉGUSTATION 5 € PAR PERSONNE



LE COMITÉ DES FÊTES A 30 ANS

30 ans, c'est aussi 360 mois, 10 950 jours ou encore 262 800 heures... C'est le temps passé par **le Comité des fêtes** à s'investir auprès de notre ville en y apportant au fur et à mesure des années, un peu plus de vie, de fleurs, d'animations et de marchés nocturnes !

Le Comité des fêtes c'est aussi une famille, qui s'agrandit avec le temps et toujours le même objectif : faire vivre la ville et les Cubzaguais et Cubzagaises avec !

C'est à l'occasion de ses 30 ans que le Comité vous a concocté un programme sur mesure les 25 et 26 mars dernier ! Au programme ; manèges et animations en tout genre pour les enfants avec une soirée cabaret et un gros loto pour la journée du dimanche !



© Association 100% Objectif



© Association 100% Objectif



© Association 100% Objectif



© Association 100% Objectif



© Association 100% Objectif



© Comité des fêtes du cubzagnais



LA PAROLE À MICHEL ARNAUD

Adjoint au maire délégué à la voirie, stationnement, réseaux, sécurité publique, propreté de la ville, cimetière, halte nautique

Le Comité des fêtes : d'il y a 30 ans à aujourd'hui ?

Il y a 30 ans, le comité s'appelait « l'association des fêtes » et était présidé par Jean-Marie Toujas. Lorsqu'il est parti, j'ai accepté de reprendre la présidence avec enthousiasme et pleins de projets en tête ! Au fur et à mesure nous avons commencé à mettre des actions en place ; les brocantes, les marchés nocturnes en passant par les chars fleuris, dont les plus anciens se souviennent encore ! 30 ans plus tard, nous sommes 60 membres et le Comité des fêtes est devenu une entreprise familiale bénévole ! On participe à faire vivre Saint-André, à l'embellir et la dynamiser !

Une anecdote à raconter ?

Je travaillais en 5/8 à la Verrerie de Vayres. C'était le moment des chars et j'ai voulu faire un cygne géant pour habiller le

char. Un soir en débauchant, je passe aux ateliers municipaux voir la tête du cygne et c'était n'importe quoi ! J'ai donc passé mon dimanche à rectifier la tête de ce cygne mais il a fini par mériter et avoir sa place sur la remorque !

Le Comité des fêtes dans 30 ans ?

Une famille qui se sera agrandie et qui gardera le même esprit festif et de solidarité ! Je veux que ça perdure évidemment, qu'on continue de faire vivre la ville !

On recrute alors, c'est l'occasion ! Venez rejoindre cette belle famille ! Plus on est et plus on tourne, et chacun a sa place et fait ce qui lui plaît ! Il y a de la place pour tout le monde et à tout âge !

Le Comité des fêtes en 1 mot

C'est mon bébé ! Ça fait 2 mots, mais c'est ce que ça représente !



LE GRAND CUBZAGUAIS EN LUTTE CONTRE LE MAL LOGEMENT

Vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs biens dans une commune du Grand Cubzaguais ? Vous souhaitez louer ou diviser votre logement ? Grâce à la création d'un service commun, certaines communes du Grand Cubzaguais s'engagent à prévenir et lutter contre le développement de l'habitat indigne sur le territoire grâce aux deux dispositifs « Permis de louer » et « Permis de diviser ». Zoom et explications sur ces mesures.



UN PERMIS DE LOUER, C'EST QUOI ?

En place depuis le 1^{er} janvier 2023 sur plusieurs communes du Grand Cubzaguais dont Saint-André, **le Permis de louer est un dispositif qui permet à la collectivité de s'assurer que les logements mis en**

location ne portent atteinte

ni à la sécurité des locataires ni à la salubrité publique. Avant sa mise en location, le logement est donc soumis à une autorisation préalable.

L'objectif du permis de louer est de garantir aux locataires un logement décent. Il permet également d'assurer aux propriétaires de louer un bien attractif et conforme et d'améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire.

COMMENT CA FONCTIONNE ?

Si vous êtes propriétaire et que vous mettez un ou plusieurs logements en location, vous êtes peut-être concerné par ces nouvelles obligations. Vous devez donc, **constituer un dossier qui sera ensuite suivi d'une visite de contrôle du logement.** L'autorisation à l'issue du dépôt de dossier est valable 2 ans. Passé cette date et sans mise en location, elle doit être renouvelée. Le renouvellement doit également se faire à chaque changement de locataire.

JE VAIS PLUS LOIN

Quels logements sont concernés ?

Toutes les locations à usage de résidence principale, vides ou meublées, à l'exclusion des logements locatifs sociaux.

Le contrat de location en cours, la reconduction de bail ou l'avenant au contrat ne sont pas soumis à cette obligation.

A qui vous adresser ?

Les demandes devront être adressées à la mairie, soit par courrier recommandé avec accusé de réception, soit directement au service Urbanisme, à l'accueil municipal Souccaros. Un récépissé de dépôt de demande vous sera alors remis.

Service Urbanisme : 05 64 10 06 30
urbanisme@saintandredecubzac.fr

Sous quels délais vous allez obtenir une autorisation de louer ?

La notification de l'obtention d'autorisation ou de son refus se fait au plus tard 1 mois à compter du dépôt de dossier complet.

L'INFO EN +

En l'absence de demande ou à la suite d'un rejet d'autorisation du permis de louer, le propriétaire est passible d'une amende allant jusqu'à 15 000 €. De plus, aucune allocation logement (APL) ne pourra être versée ni au propriétaire, ni au locataire.

LA PAROLE À CÉCILE VARENNE

Chargée de mission lutte contre le mal logement
à la Communauté de communes du Grand Cubzagais

Ces dispositifs nationaux, « permis de louer » et « permis de diviser », permettent aux communes de contrôler l'état et la conformité des logements avant la mise en location, pour le premier dispositif, et avant la division en plusieurs logements, pour le second. La commune peut refuser de mettre en location un logement pouvant mettre en danger la santé ou la sécurité de ses occupants, et imposer aux propriétaires de réaliser les travaux nécessaires pour rendre le logement conforme aux normes en vigueur. De la même manière, la commune peut refuser la division d'un logement en plusieurs, si les logements créés sont inadaptés. Ces deux dispositifs ont pour but de maîtriser la qualité du parc de logement du point de vue de plusieurs critères : volume des pièces, présence d'ouvertures, installation électrique, humidité et ventilation, état des équipements de chauffage, etc. À ce titre, la Communauté de Communes porte un service commun pour le compte des communes volontaires dans la mise en place du dispositif.

UN PERMIS DE DIVISER, C'EST QUOI ?

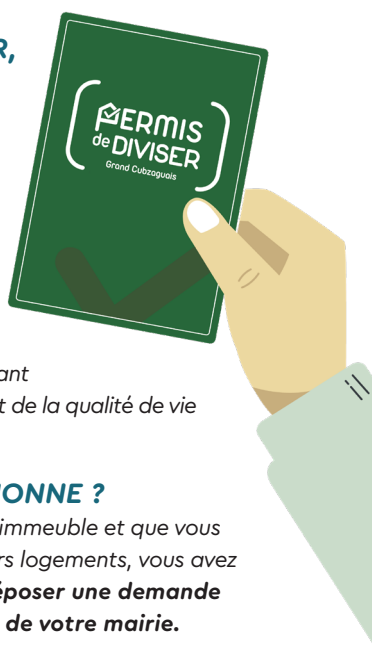
Ce dispositif permet de **répondre aux normes de sécurité et de santé et ainsi lutter contre l'habitat indigne et insalubre**. Le territoire fait face à une multiplication de divisions de bâtiments en plusieurs logements ne répondant pas à ces normes, au détriment de la qualité de vie individuelle et collective.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble et que vous souhaitez le diviser en plusieurs logements, vous avez désormais **l'obligation de déposer une demande de permis de diviser auprès de votre mairie**.

La demande du permis de diviser que vous devez déposer contient :

- Le formulaire du permis de diviser,
- La déclaration préalable de travaux ou le permis de construire, dans le cas de travaux extérieurs modifiant la structure du bâtiment,
- Les plans cotés faisant apparaître la situation avant/après,
- Le dossier amiante et constat de risque d'exposition au plomb.



JE VAIS PLUS LOIN

À qui vous adresser ?

Les demandes devront être adressées à la mairie, soit par courrier recommandé avec accusé de réception, soit directement au service Urbanisme, à l'accueil municipal Souccaros. Un récépissé de dépôt de demande vous sera alors remis.

Service Urbanisme : 05 64 10 06 30
urbanisme@saintandredecubzac.fr

Si vous divisez votre bien sans permis ?

Dans le cas d'une absence de demande de permis de diviser, ou s'il réalise la division malgré le refus, le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionner d'une amende allant jusqu'à 15 000 €

Sous quels délais vous allez obtenir une autorisation de diviser ?

La notification de l'obtention d'autorisation ou de son refus se fait au plus tard 15 jours à compter du dépôt de dossier complet.

L'INFO EN +

Les principaux critères évalués lors de la visite pour l'obtention d'un permis de diviser :

- Un logement d'une surface supérieure à 14m² et d'un volume habitable supérieur à 33m³
- Une surface de baies suffisante dans les pièces



bit.ly/STR48R

Rencontre avec

L'ORCHESTRE D'HARMONIE

Marvin et Gérard musiciens à l'orchestre d'Harmonie



Musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de Saint-André-de-Cubzac, pour Marvin et Gérard la musique est une passion commune qui fait vibrer les instruments et les cœurs de 12 à 88 ans.

► QUELLE EST VOTRE HISTOIRE AVEC LA MUSIQUE ?

Gérard : C'est d'abord culturel. J'ai commencé la musique à l'âge de 7 ans, je suis issu d'une famille de musiciens, mon père était au conservatoire et tous ses enfants sont passés par ses mains et la clarinette. On n'a pas eu le choix de l'instrument. Je viens du Pas de Calais et jusqu'à mes 18 ans j'ai joué dans l'harmonie municipale. Je me suis un peu éloigné de la musique au fur et mesure des années, notamment quand j'ai commencé à travailler car ça demandait du temps et mes horaires ne me le permettaient pas mais j'y suis toujours revenu. J'ai vite retrouvé ma clarinette lorsque je me suis installé en banlieue en rejoignant un orchestre. Jusqu'à la retraite où j'ai découvert l'Orchestre d'Harmonie en 2018, j'ai continué à jouer mais plutôt pour moi et ça a toujours été un plaisir !

Marvin : J'ai commencé le saxophone vers l'âge de 5 ans, d'abord à Peujard et ensuite je suis arrivé à Saint-André et j'ai intégré l'Harmonie junior. J'ai eu envie de faire de la musique car mon grand-père est musicien, il faisait du piano et il m'aidait à comprendre les rythmiques. Ma sœur faisait des majorettes et lors des fanfares, j'étais attiré par les instruments à vent, j'ai voulu essayer les cuivres et je suis tombé amoureux du saxophone. Depuis, je ne l'ai plus quitté !

► VOTRE MEILLEUR SOUVENIR AU SEIN DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE ?

Marvin : Pour ma part c'était début mars, lors d'un stage, un autre chef d'orchestre était là pour nous donner son point de vue sur la musique et sa manière de l'aborder. Une approche différente dans la manière de diriger et d'interpréter les morceaux. C'était un moment que j'ai vraiment apprécié car j'ai senti que j'ai joué différemment, notamment dans les morceaux où il fallait soutenir, ça m'a aidé à comprendre et mieux appréhender mon rôle et ma position dans l'orchestre aussi.

Gérard : Être réveillé à 3h du matin par un son de trompette, c'était il y a deux ans dans un autre stage ! Ça m'a marqué et ça a marqué tout le monde d'ailleurs !

► LES RICHESSES ET DIFFICULTÉS LORSQU'ON JOUE DANS UN ORCHESTRE ?

Gérard : L'attention qu'il faut tenir me paraît être un élément important à prendre en compte lorsqu'on joue à plusieurs. La richesse c'est aussi le résultat, de voir la convivialité à l'intérieur du groupe et les spectateurs qui viennent après un concert nous dire qu'ils étaient contents d'être là !

Marvin : Pour moi, le plus difficile c'est le fait qu'il y ait plusieurs choses à faire et à penser en même temps. Il faut écouter les autres, s'écouter soi, suivre la partition et regarder la cheffe d'orchestre, ça fait beaucoup ! Ce que je préfère, c'est la masse sonore, d'entendre tous les instruments jouer ensemble et aussi le sourire sur les visages des personnes qui nous écoutent !

► COMMENT SE DÉROULE UNE RÉPÉTITION ?

Gérard : Tous les vendredis sauf pendant les vacances ! A chaque répétition, Nadine prépare les partitions qu'elle souhaite nous faire travailler ce soir-là. Et une fois par an nous avons un stage où c'est l'occasion de jouer tous les morceaux que l'on répète pour le concert !

Marvin : Tout le monde est très bien intégré dans le groupe, moi le premier ! Nous travaillons la musique et ça se fait toujours dans une ambiance très conviviale !



LA PAROLE À DELPHINE CHARRIER

Présidente de l'association

L'Orchestre d'Harmonie est composé d'une cinquantaine d'instrumentistes à vent, âgés cette année de 12 à 88 ans.

Nous vivons sur le territoire et au-delà. Nous sommes une association Loi 1901, soutenue par la Municipalité et la Communauté de communes du Grand Cubzaguais, ainsi que par une équipe de bénévoles.

Nous nous retrouvons tous les vendredis soir pour nos répétitions. Nous sommes une grande famille de musiciens dynamiques et bienveillants. Une belle énergie nous unit et nous avons à cœur de la transmettre à notre public lors de nos concerts.

Nous souhaitons promouvoir la musique vivante sur le territoire à travers des programmes musicaux variés et originaux. Tous nos concerts sont gratuits afin que la musique soit accessible à tous. La musique rassemble, autant dans nos rangs que dans notre public. Alors Vive la musique !

EN SAVOIR PLUS SUR L'ORCHESTRE D'HARMONIE

54

adhérents
(musiciens et bénévoles)

0 €

de cotisation annuelle

4

concerts par an



UN HIVER RÉCHAUFFÉ ET UN PRINTEMPS ASSURÉ GRÂCE À LA CULTURE À SAINT-ANDRÉ !

La 10^e saison de Péripé'cirque est terminée et emporte avec elle les souvenirs des nombreux applaudissements, des regards émus du public et des artistes talentueux ! Le Champ de Foire aura pu réchauffer les cœurs grâce également à son Bal Pop et la Médiathèque met le livre dans tous ses états grâce à son exposition printanière remplie d'ateliers et de surprises pour petits et grands. La saison des spectacles continue, en attendant zoom et retours sur les événements culturels de votre ville.

ÇA A SWINGUÉ AU CHAMP DE FOIRE

C'était le grand retour du **Carnaval et du Bal Pop** ¹ organisé en partenariat avec les associations locales Foksabouge, le Temps des Familles et Permis de Jouer le 4 février dernier. Au programme ? Un goûter avait été préparé avec amour par les parents d'élèves des écoles afin que les enfants prennent des forces pour le défilé costumé du Carnaval dans les rues de la ville jusqu'au Champ de Foire, lieu de rendez-vous pour la méga-boom (non, nous n'avons pas croisé Sophie Marceau) ! A partir de 20h c'était la place pleine au fameux Bal Pop et ses multiples danseurs. **Vous avez été nombreux à venir apprendre de nouveaux pas et vous essayer sur la piste !** Certains ont pu suivre l'initiation sur les réseaux sociaux par Elsa, Fred et Hugo grâce aux vidéos publiées pendant les 3 semaines qui ont précédé l'événement, de quoi arriver le jour J avec des bases et ainsi crâner un peu !

ZOOM SUR LE TEMPS FORT CIRQUE 2023 EN CUBZAGUAIS / NORD GIRONDE

Comme chaque année depuis maintenant 10 ans, **le Champ de Foire réserve une place centrale à l'art circassien** ! Cette 10^e saison de Péripécirque a démarré avec la compagnie Crazy R, qui a su nous montrer que la notion de chute pouvait également faire l'objet de magnifiques chorégraphies avec des trapézistes plus talentueux les uns que les autres ! Au centre de deux spectacles ensuite, le trampoline était à l'honneur dans « Le Poids des Nuages » et « Pulse » et les artistes des compagnies Hors-Surface et KIAÏ² ont proposé un voyage acrobatique incroyable dans la salle du Champ de Foire ! On poursuit la saison les 28 février et 1^{er} mars dernier, cette fois-ci avec **une belle participation du public** au Bal Circassien de la Compagnie Le Doux Suplice. Entre douceur, grandeur et élégance, « En attendant le grand soir » a été un spectacle rempli d'émotion et les danseurs ont su embarquer les spectateurs sur la piste pour que le Champ de Foire s'éclaire de chaleur humaine ! Le 10 mars dernier, c'était à la jeunesse circassienne de prendre place au Champ de Foire. Vous avez pu découvrir **les jeunes artistes girondins dans le cadre de Tremplin Cirque Talents d'avance** organisé par le Département de la Gironde. Malgré l'annulation de la représentation de la Circavalcade, les 12 classes de Haute-Gironde qui ont travaillé sur ce projet ont pu découvrir le spectacle AM STRAM GRAM de la Compagnie Née d'un Doute et le film « Le Cirque » de Charlie Chaplin. Cette saison s'est clôturée en beauté avec le spectacle « Le Jardin » de l'atelier Lefeuve & André qui, avec beaucoup de poésie a décalé les décors du quotidien de nos jardins. Une chose est sûre, les 2 200 personnes présentes sur Péripécirque ne regarderont plus jamais une sangle ou un tuyau d'arrosage de la même manière !

LE LIVRE DANS TOUS SES ÉTATS

Depuis le mois de février et jusqu'au mois de mai, **la Médiathèque vous propose divers ateliers et expositions autour du conte**. D'abord, la programmation printanière



© Carle Veusson



© Médiathèque

a débuté avec une exposition interactive «La cour des contes»³ du 21 février au 16 mars où des nains sont des inspecteurs et les enfants sont aux manettes pour résoudre une enquête et trouver qui a tué blanche-neige ! L'exposition a été réalisée par l'Atelier in8 en partenariat avec la bibliothèque départementale bliblio.gironde ! Le 25 février dernier, un stand d'animation contée et des ateliers contes et dessins étaient prévus pour le plaisir des petits comme des plus grands ! La Cie Divers Sens a proposé le spectacle «D.Lis 2» le 25 mars dernier à la Médiathèque où le spectateur devient le témoin partie prenante d'une enquête insolite ! Les adultes ont aussi eu le droit à une initiation aux techniques traditionnelles d'enluminure le 1^{er} avril dernier en compagnie de Sylvie Constantin, peintre enlumineur !

© Stéphane Sénagis



RÉSERVEZ VOS DATES : EXPOSITION ANUKI DU 6 AU 31 MAI 2023

Anuki est un petit Indien intrépide et courageux, curieux et chameilleur, attendrissant et généreux.

Cette exposition entièrement muette propose aux tout-petits une première approche de la bande dessinée en travaillant leur compréhension de l'image et des codes graphiques. Elle est composée de jeux interactifs et ludiques.

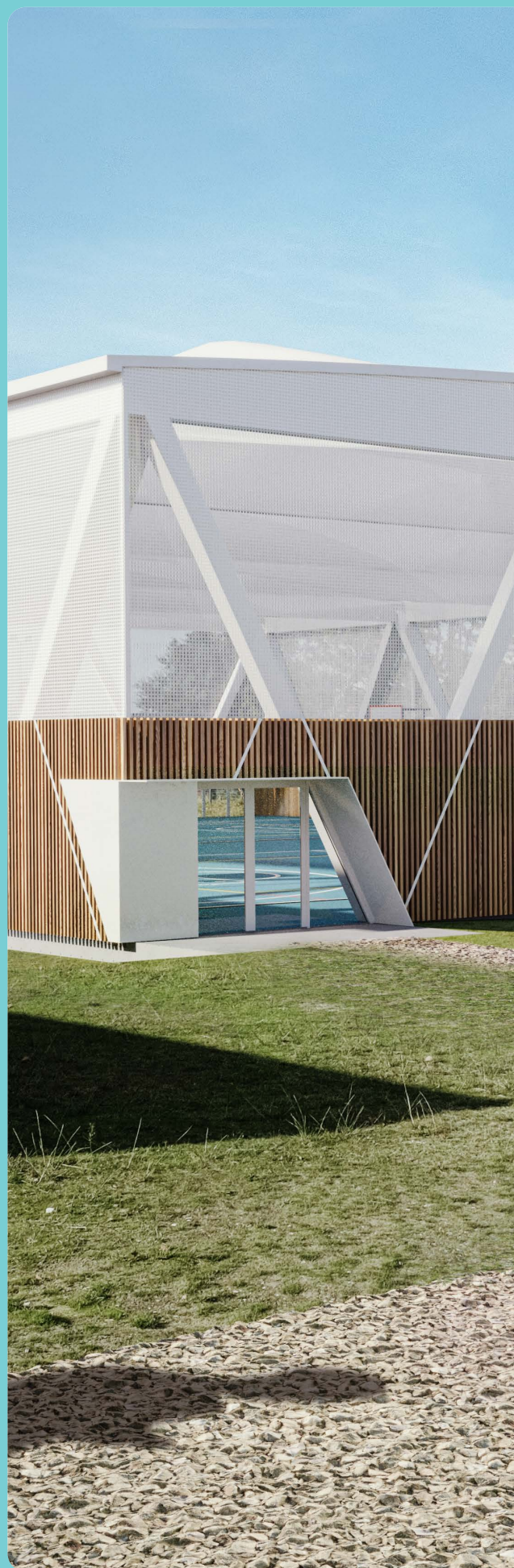
D'après la série Anuki de Frédéric Maupomé et Stéphane Sénagis – Une réalisation de La Bulle exposition avec la bibliothèque départementale bliblio.gironde

À partir de 4 ans – Gratuit – Entrée libre

LE BUDGET 2023

DES CONCRÉTISATIONS À FINANCER

Entre crise climatique et énergétique ou encore hausse des taux d'intérêts et des coûts des matériaux, les dépenses de la commune devront tenir compte du contexte économique actuel. Le budget 2023 s'élève à 25,5 millions d'euros dont 13,1 millions de dépenses de fonctionnement et 12,4 millions de dépenses d'investissement avec le financement notamment de la halle sportive pour 1,4 millions d'euros prévu cette année.



1 415 549 €

POUR LA HALLE SPORTIVE EN 2023

(Projet subventionné par le Département de la Gironde à hauteur de 569 301 €)



BUDGET DE LA COMMUNE : QUI FAIT QUOI ?

Voté le 4 avril dernier en Conseil Municipal après le débat d'orientations budgétaires du 10 mars, le budget 2023 de la municipalité s'élève à 25,5 millions d'euros. Celui-ci fixe les dépenses et recettes annuelles de la commune. Ce dossier vous permettra de mieux comprendre la gestion financière de votre collectivité et les projets d'investissements prévus sur l'année 2023.

FINANCES LOCALES : POUR Y VOIR PLUS CLAIR

En 2022, l'ensemble des recettes issues des impôts locaux (taxe foncière des ménages, taxes appliquées aux entreprises, opérateurs de réseaux) du territoire communal s'élève à 10 millions d'euros. Sur cette somme, **5 millions d'euros reviennent dans le budget de la commune**, le reste est affecté au budget de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais et au Département de la Gironde. À ces recettes réelles s'ajoutent également les dotations de l'État ou encore les subventions et participations diverses.

Culture, transport scolaire, logement, action sociale, environnement ou encore développement économique, dans tous ces domaines les collectivités (Mairies, Départements, Régions ou Communautés de Communes) disposent de compétences différentes, en complément de celles de l'État :

- **la commune** gère notamment l'urbanisme, les équipements sportifs, le logement, l'environnement de la ville, la voirie communale et la gestion des écoles maternelles et élémentaires...
- **la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais** gère par exemple les crèches, les centres de loisirs, la piscine et le développement économique...
- **le Département** quant à lui gère principalement le fonctionnement des collèges, les infrastructures (routes départementales par exemple) et la gestion des services de solidarité...
- **la Région** a la compétence de la gestion des lycées, des transports non urbains et de l'aménagement des territoires.

L'INFO EN +

Autrefois c'était l'État qui gérait la construction des écoles primaires et maternelles mais depuis 1982 ces compétences sont déléguées aux communes.

Chaque année, le budget doit être soumis au vote du conseil municipal avant le 15 avril.



LA PAROLE À CÉLIA MONSEIGNE

Maire de Saint-André-de-Cubzac

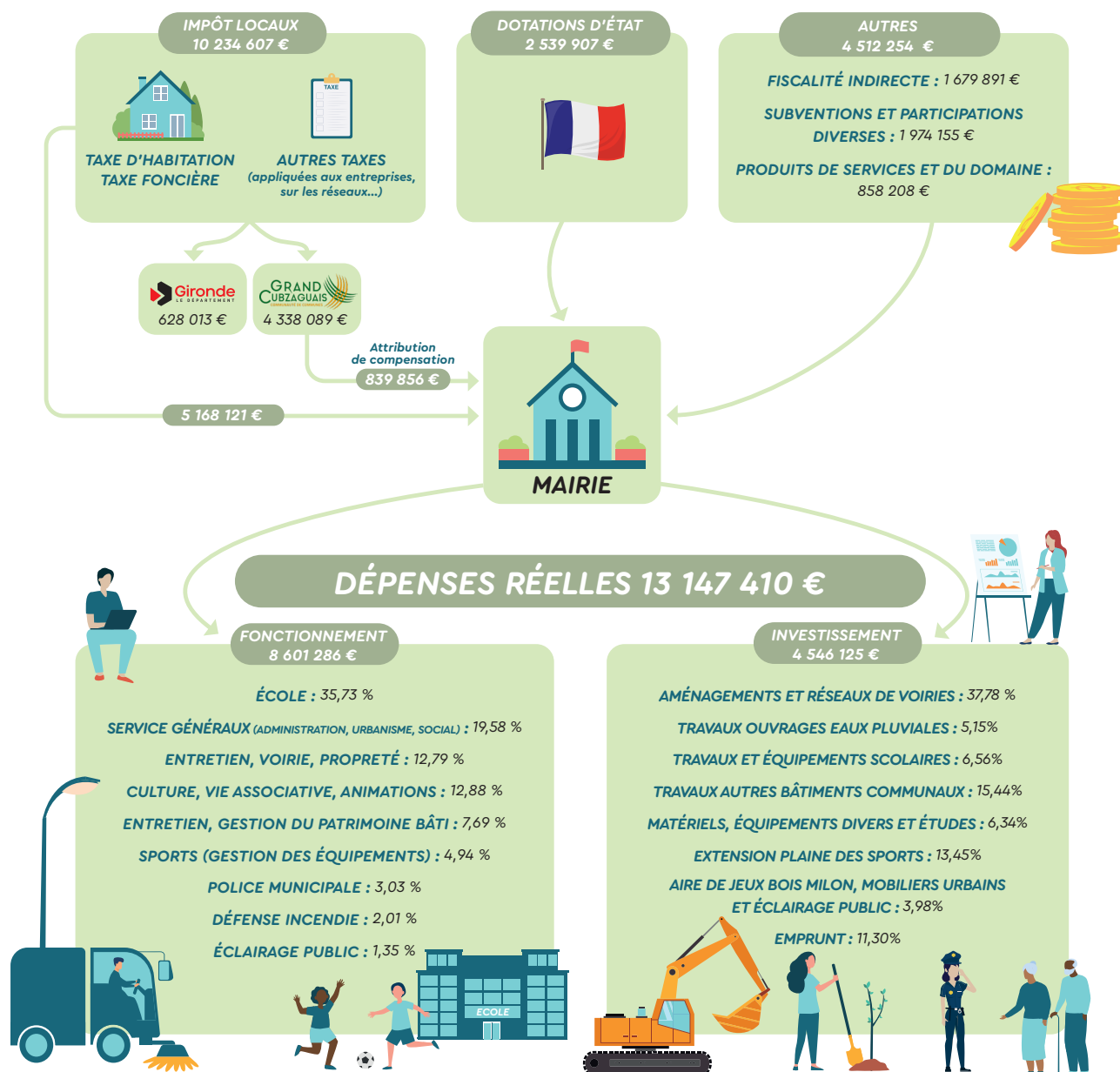
En 12 ans de mandat, c'est la première année que nous équilibrons le budget grâce à l'excédent de l'année précédente.

Avec une hausse de 50% sur les achats (énergie, de fournitures alimentaires, matières premières) et des coûts d'investissement qui progressent de 30%, nous nous sommes vraiment interrogés sur une augmentation de la fiscalité. Au regard du contexte social, nous avons fait le choix de ne pas toucher aux taux des impôts locaux (inchangés depuis 2009). Nous avons pu y renoncer cette année, parce que nous avons 1.3M€ d'excédents en 2022. Quand sera-t-il à la fin de l'année 2023 ? Si la commune n'était pas éligible aux filets de sécurité mis en place par l'Etat et n'obtenait pas les subventions attendues, la fin de l'année serait certainement difficile.

Nous restons prudents, mais nous ne renonçons ni à l'amélioration de nos services publics, ni aux investissements d'avenir. Notre faible niveau d'endettement, nous autorise à faire un emprunt important cette année pour financer notre programme de grands travaux.

RETOUR SUR LE BUDGET 2022

RECETTES RÉELLES 13 060 138 € + ÉPARGNE ANTÉRIEURE 2 513 654 €



EN CHIFFRES

0%

d'augmentation des taux
d'imposition communaux
depuis 2009

2,6 MILLIONS €

le niveau d'épargne
nette en 2022

27€

d'autofinancement constitué sur
100 € de recettes de fonctionnement

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2023

RÉFECTION DES
CHEMINS DE LA
VIGNOLE, DU GRAND
ORMEAU ET DU PEUY

145 000 €

AMÉNAGEMENT
D'UN REFUGE INSOLITE
À MONTALON

155 200 €

CONSOLIDATION
QUAI DE PLAGNE

1 200 000 €

AMÉNAGEMENT
VOIRIE TERREFORT

830 000 €

RÉAMÉNAGEMENT
AVENUE DE LA
RÉPUBLIQUE

570 000 €

RÉAMÉNAGEMENT
CHEMIN DE LABRY

320 000 €

RÉSEAU
DE RÉ
DES EAUX
TIME

1 260

HALLE SPORTIVE

1 415 549€

**EXTENSION
CLUB HOUSE TENNIS**

220 000€

**RÉFECTION DES
TROTTOIRS DES RUES
DE LA CABEYRE, DE LA
GARE ET DU BAS RUE
NATIONALE**

189 000€

**ET BASSIN
ATTENTION
PLUVIALES
BERLEY**

393€

et aussi...

**ENTRETIEN
ET MODERNISATION
DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

120 000€

**TRAVAUX
DANS LES ÉCOLES**

140 600€

**AMÉNAGEMENT DE PARCS
ET DE MOBILIERS URBAINS**

160 120€

**MUSÉE NUMÉRIQUE
MICRO-FOLIES**

60 200€

**TRAVAUX DE RÉNOVATION
THERMIQUE DANS LES BÂTIMENTS
MUNICIPAUX**

164 000€

EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble
des documents
budgétaires de la
commune pour
l'exercice 2023 en
scannant ce QR code



bit.ly/3KAAJ10



LES MOULINS DE MONTALON

Les Moulins de Montalon constituent des symboles de la ville qui figuraient même sur la flamme postale. Ils sont situés sur le point culminant de la Haute-Gironde (73 mètres) et sur le passage approximatif du 45^e parallèle.

Les cartes géographiques du XVIII^e siècle apportent de nombreux renseignements sur la typographie des lieux. La plus éloquente est celle de Claude Masse (1652-1737), ingénieur cartographe du roi. Il a dressé des cartes des provinces d'Aunis, de Saintonge et de Guyenne. Dès son arrivée en Gironde en 1723, son activité est intense.

En trois mois, il dresse plusieurs cartes de la région, dont une du nord de Bordeaux. Elle est très intéressante car elle indique pour la première fois les composantes physiques de l'environnement de Saint-André. Les détails portés sur la carte sont complétés par une légende ou par des détails dans des carnets. Ces cartes sont **les plus anciens documents** et les plus exacts que l'on possède sur le nord de Bordeaux.

Les détails révélés par la carte indiquent **le relief, les types de culture (vignes, vergers, champs labourés) et les voies de communication.** Les villages sont différenciés

par une couleur rouge. Les châteaux importants et les églises sont bien mis en évidence. Claude Masse a visité le Cubzaguais à l'époque où l'environnement change beaucoup. Le Bouilh est en mauvais état. Claude Masse fait figurer les maisons fortes par un petit dessin carré avec quatre tours d'angle et surligné quelquefois d'un trait double indiquant des fossés.

Il se trouvait donc sur cette colline **plusieurs moulins à vent**. Ils ont été vraisemblablement construits au début du XVIII^e siècle, car cinq apparaissent déjà sur la carte de Claude Masse en 1723. Sur la carte de Cassini vers 1775, ils sont déjà moins nombreux. D'ailleurs, l'année 1763 est inscrite sur le linteau de la porte du moulin qui appartient à la commune.

Il en existait une vingtaine dans la paroisse lors de la Révolution. Deux moulins supplémentaires sont



© Collection ARHAL



© Collection ARHAL

construits au XIX^e siècle. **Sur le cadastre de 1845, on en dénombre une dizaine.** Il en reste aujourd'hui 6 ainsi que les fondations d'un septième moulin.

Ils ne sont pas isolés dans le paysage. Aux environs immédiats se trouvent d'autres moulins : le moulin de la Vignolle près du Bouilh, les trois moulins de Peyrelebadé au pied du coteau et, dominant la Dordogne, le moulin de Port-Auger. Nombreux sur la crête des coteaux bordant au nord de la Dordogne, ces moulins sont typiques de l'Aquitaine.

Typologiquement, **ils appartiennent à la série des moulins-tours** dont plusieurs exemplaires girondins à Lansac et à Montagne sont en état de marche. Leur fût cylindrique élancé, construit en pierre de bon appareil et moellons, repose sur une motte artificielle qui constitue une terrasse permettant d'accéder aux ailes. Percée de deux portes d'entrée opposées et d'une petite fenêtre, la tour renferme à l'intérieur un escalier permettant au meunier de monter les sacs de grain jusqu'à la chambre de meules. La tour porte le chapiteau, la toiture conique couverte de bardeaux de châtaignier et l'arbre moteur. Ce dernier introduit le mouvement de rotation à l'intérieur du moulin nécessaire pour actionner les meules. **On venait moudre à Montalon le grain provenant des terres à blé, à seigle et à avoine** des environs, époque où la vigne n'accaparait pas les meilleures terres.

Quelques moulins seigneuriaux ont été détruits à la Révolution. Sept autres sont restés en activité jusque vers 1900, époque à laquelle **les grands moulins à vapeur ont mis les derniers meuniers à la retraite.**

Six ont survécu au temps, mais ils ont perdu leurs ailes. Les bâtiments d'exploitation qui entouraient les moulins n'existent plus.

C'est à partir de l'entre-deux-guerres qu'ils sont devenus un point de rencontre et de départ pour des visites de la ville. En 1934, le rassemblement de la délégation de viticulteurs venus discuter de la reconnaissance de l'appellation viticole « Cubzaguais » se fit aux pieds du moulin observatoire.

Un moulin a été racheté par la commune et transformé pour accueillir les touristes dans les années 1950. Le Syndicat d'Initiative du canton de Saint-André, présidé par Jacques Boehlinger, a participé à cet aménagement.

Ce même moulin, aménagé en observatoire panoramique est actuellement en cours de restauration. **Le magnifique point de vue** permet d'apercevoir les ponts d'Aquitaine et de Cubzac, la ville de Bourg, les vignobles et l'embouchure de la Gironde (texte écrit avec Christophe Meynard président de l'ARHAL).



Association Historique
du Cubzaguais – ARHAL

arhal.jimdo.free.com



LA CHAPELLE DE MAGRIGNE

LE MONUMENT HISTORIQUE DE SAINT-LAURENT-D'ARCE

Située sur la commune de Saint-Laurent-d'Arce à 10 minutes de Saint-André-de-Cubzac, la chapelle de Magrigne vous séduira par sa structure et sa simplicité. Découvrez dans cet article son Histoire et les secrets qu'abrite ce monument.

PRÉPARER SA BALADE

1

monument
historique

5 MIN

en voiture du centre-ville
de Saint-Laurent-d'Arce

9 KM

de Saint-André
de-Cubzac

1

► UNE CHAPELLE CLASSÉE MONUMENT HISTORIQUE

Cette église, à l'architecture romane, est le type le plus important, le plus complet et le mieux conservé des édifices hospitaliers en Gironde.

Elle a d'ailleurs été classée au titre des Monuments Historiques le 10 novembre 1921. Aujourd'hui, elle est une propriété communale et accueille régulièrement des manifestations culturelles.

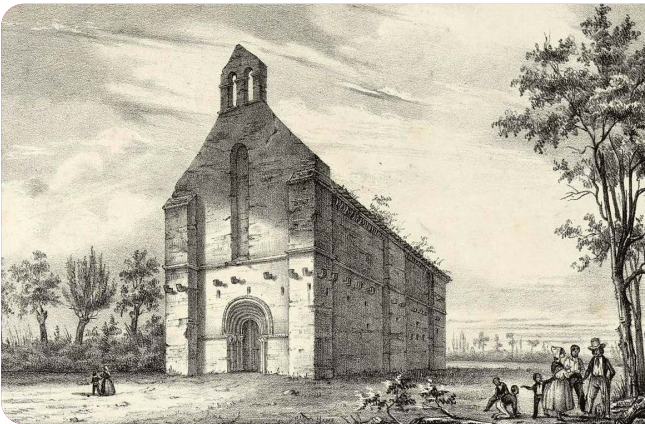


© ARHAL

2

► L'HISTOIRE DE LA SAINTE-QUITTERIE

Construite au XIII^e siècle, la chapelle de Magrignac a été dédiée à Sainte Quitterie. Jeune vierge de sang noble wisigoth, elle fut décapitée le 22 mai 476 d'un coup de sabre sous les ordres de son père après avoir choisi la mort plutôt que de se voir mariée contre sa volonté à un jeune seigneur wisigoth arien. Elle fut enterrée à Aire-sur-l'Adour dans l'église où se situe son sarcophage. Sainte Quitterie est invoquée contre les maux de tête ainsi que la rage.



© ARHAL

3

► L'ARCHITECTURE ROMANE DE L'ÉGLISE

Fondée par les Templiers, la chapelle de Magrignac possède une forme rectangulaire simple, surmontée d'un clocher-arcade à deux baies. À l'intérieur, vous découvrirez le mur de chevet percé par trois baies, laissant ainsi rentrer la lumière naturelle. Vous verrez également sur les deux autels, douze croix de Malte de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem peintes et cerclées en rouge.



© ARHAL

4

► POUR UNE BALADE DE PRINTEMPS

Vous êtes passionné(e) par l'architecture ? Ou bien vous recherchez tout simplement un endroit tranquille pour vous poser à l'arrivée du printemps ? La chapelle de Magrignac est parfaite pour vous ! Vous pourrez lors de votre escapade, admirer la chapelle puis si vous le souhaitez, vous poser tout près du monument pour une pause déjeuner ou bien continuer votre balade en longeant le cours d'eau du Moron.



© Gironde tourisme

LE RETOUR DES RÉUNIONS DE QUARTIERS



© Anthony Rojo



DU CHANGEMENT DANS VOS QUARTIERS

Depuis le mois de novembre et après une longue période d'interruption liée au Covid, **les réunions ont repris** normalement dans vos quartiers. La ville prévoit **une réunion par mois** et **chaque quartier se verra invité** afin d'y aborder les différents projets en cours et à venir et ainsi répondre à vos questionnements.

Dernièrement, ce sont les habitants des **quartiers Terrefort/Plagne et Mondenard/Gare/rue Nationale Sud**

qui ont été invités à se rassembler les 23 février et 30 mars dernier. Pour le quartier Terrefort/Plagne, c'était l'occasion d'évoquer avec les habitants du secteur la réhabilitation des quais de Plagne, la réfection du chemin de Labry et les travaux d'aménagements cyclables sur le quartier de Terrefort (chemin de Terrefort et Sablot et rue du 19 mars 1962). Les habitants du secteur ont également pu aborder les problématiques liées à la voirie, aux stationnements ou encore aux incivilités liées à la vitesse.



MANDAT 2020-2026 : OÙ EN EST-ON ?

Soucieuse de vous informer et de faire un point sur les engagements pris auprès de ses habitants en 2020, la ville organise une **réunion de mi-mandat le 9 mai prochain à la salle du Champ de Foire à partir de 19h**. L'occasion d'échanger avec vous sur les projets réalisés, ceux en cours et ceux à venir dans le cadre du programme politique annoncé.

RÉSERVEZ VOTRE DATE

MARDI 9 MAI 2023

Réunion de mi-mandat
à la salle du Champ de Foire



Nathalie
De Checchi



Dominique
Mestreguilhem

VOS NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nous accueillons **Nathalie De Checchi** et **Dominique Mestreguilhem** en tant que nouveaux conseillers municipaux suite à la démission de Aude Pierronnet le 1^{er} février 2023 et de Nicolas Tellier le 16 février 2023.

Le conseil municipal a donc été réorganisé lors de la séance du 6 mars dernier. **Mickaël Courseaux** prend les fonctions de 1^{er} adjoint aux côtés de Célia Monseigne et **Vincent Poux** prend la place du 9^e adjoint à la délégation de la communication.



LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET ASSOCIATIFS DE VOTRE TRIMESTRE

AVRIL

MERCREDI 12 AVRIL À 16H

Spectacle «Et bien dansons maintenant»

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

JEUDI 13 ET VENDREDI 14 AVRIL DE 15H À 19H

Don du Sang

→ SALLE DU MASCARET

MARDI 25 AVRIL À 19H30

J'ai trop peur*

Spectacle par la Cie du Kaïros dès 7ans

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

MERCREDI 26 AVRIL À 19H30

J'ai trop d'amis*

Spectacle par la Cie du Kaïros dès 8 ans

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

VENDREDI 28 AVRIL À 20H

Le Temps de vivre*

Spectacle par Camille Chamoux

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

MAI

LUNDI 1^{ER} MAI 8H À 18H

Floralies

Par le Comité des Fêtes du Cubzaguais

→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

MARDI 2 MAI À 20H

Cirque piètre*

Spectacle par La Faux populaire

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 MAI

Saint André Arts Martiaux

Samedi : de 17h30 à 23h démonstration judo karaté et Viet-vo-deo

Dimanche : 19h30 repas

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

MERCREDI 10 MAI À 10H

Hut ! – Spectacle dès 6 mois*

Par Éclats et Extra

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

JEUDI 11 MAI DE 14H À 17H

ET SAMEDI 13 MAI DE 9H À 12H

Braderie du secours populaire

→ SALLE DANTAGNAN

SAMEDI 13 MAI DE 10H À 21H30

Marchés des viticulteurs

Entrée libre – Pass dégustation 5 euro

→ PLACE RAOUL LARCHE

SAMEDI 13 MAI DE 18H À 19H30

Concert de fin d'année de l'Ecole de Musique

→ CHAMP DE FOIRE

MARDI 23 MAI À 20H

CARTABLE

Spectacle théâtre – Rotary Club

→ CHAMP DE FOIRE

JUIN

JEUDI 1^{ER} JUIN À 20H

Programmation Hip-Hop

Partenariat CLAP et Foksabouge

→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 3 JUIN À PARTIR DE 19H

Marché nocturne et animation musicale

Par le Comité des Fêtes du Cubzaguais avec Mickaël VIGNEAU

→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

DIMANCHE 4 JUIN À 15H

Battle international hip-hop Serial Kickerz

Foksabouge

→ CHAMP DE FOIRE

MARDI 6 JUIN

Représentation de théâtre

dans le cadre des ateliers théâtre de la ville

→ CHAMP DE FOIRE

VENDREDI 9 ET SAMEDI 10 JUIN

La grande boueuse*

par Sentimentale Foule

→ EN ESPACE PUBLIC

SAMEDI 10 JUIN À PARTIR DE 19H

Marché nocturne et animation musicale

Par le Comité des Fêtes du Cubzaguais avec Cyril Rodriguer (DJ)

→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

DIMANCHE 11 JUIN À PARTIR DE 11H

Vélotopia : Fête du vélo

Communauté de communes du Grand Cubzaguais – gratuit

→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

MARDI 13 JUIN

Forum de la Mobilité

→ CHAMP DE FOIRE

VENDREDI 16 JUIN À 22H

Wouaf*

Spectacle en espace public par l'Agence de Géographie Affective

→ INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET WWW.LECHAMPDEFOIRE.ORG

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 JUIN

Exposition photos

Association 100% Objectif – gratuit

→ CHÂTEAU ROBILLARD

SAMEDI 17 JUIN DE 10H À 20H

Gala de la Team FF

→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 17 JUIN À PARTIR DE 19H

Marché nocturne et animation musicale

Par le Comité des Fêtes du Cubzaguais avec Orchestre Génération Musette

→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

MERCREDI 21 JUIN

Fête de la musique – gratuit

VENDREDI 23 JUIN À 21H

Gala de fin d'année des Meuniers de Montalon

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 24 JUIN À PARTIR DE 19H

Marché nocturne et animation musicale

Par le Comité des Fêtes du Cubzaguais avec Kevin ROUZIER

→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

DIMANCHE 25 JUIN À 15H

Gala de fin d'année des Meuniers de Montalon

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

* sur réservation auprès du Champ de Foire

BIEN VIVRE ENSEMBLE : CE QU'ON DOIT RESPECTER !

Depuis le 26 mars dernier, nous sommes passés à l'heure d'été, qui s'accompagne de barbecues, et potentiellement de bruits en tout genre !

Voici un rapide **rappel des règles à respecter** pour qu'on puisse toutes et tous passer des soirées printanières agréables !

La journée, vous pouvez bricoler et jardiner aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi **de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30**
- Le samedi **de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- Les dimanches et jours fériés **de 10h à 12h**

Pour les soirées et la nuit, on parle de tapage nocturne lorsque la nuisance liée au bruit s'étend **de 22h à 7h du matin**. Ainsi, n'hésitez pas à prévenir vos voisins si vous souhaitez organiser une fête !

L'INFO EN +

Si vous souhaitez en savoir plus sur les règles en communauté, scannez le QR code



btl/ly/31f2mfi

OUVERTURE DE LA PISCINE LE 18 AVRIL !

Vous l'attendiez, la voilà ! Au terme de mois de chantiers et d'années de patience, **le centre aquatique l'Hippocampe est sorti de terre** et attend ses premiers visiteurs **dès le 18 avril 2023** ! Ce complexe, moderne et écoresponsable, à l'offre variée, a pour objectif de ravir les besoins pluriels des nageurs amateurs, et de permettre l'apprentissage de la natation aux enfants du territoire.

En projet depuis des années, ce **complexe de 3200 m²** est équipé pour recevoir un très grand nombre de visiteurs. Le lieu se dévoilera d'ailleurs en avant-première aux habitants lors d'un **weekend les samedi 15 avril et dimanche 16 avril prochain**. Une première occasion pour les plus impatients de découvrir l'équipement, en chaussures et de prendre toutes les informations auprès des équipes d'Equalia (société gestionnaire du centre aquatique) : inscriptions, activités, cours, tarifs, horaires...

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Une permanence d'état civil est assurée **le samedi** de 9h00 à 12h00

LA NATURE & VOUS

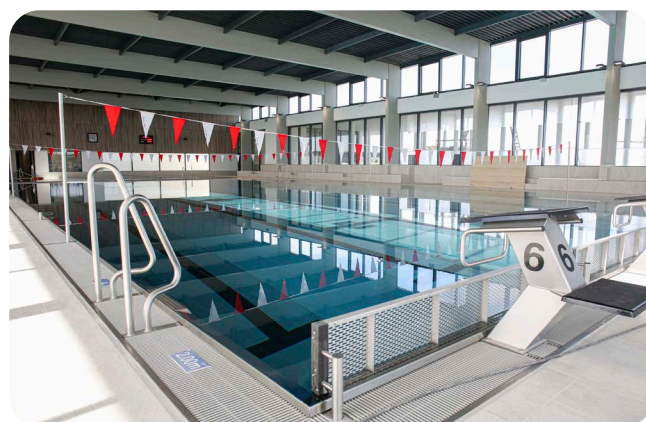
En 2015, une convention avait été signée par **la ville avec la Ligue de Protections des Oiseaux (LPO)** pour faire du **château Robillard un « Refuge LPO »**. L'objectif était double : améliorer la préservation de la faune sauvage et de la flore par le renforcement de pratiques respectueuses de la nature et utiliser ces espaces comme des outils de sensibilisation du public. Depuis, des niches écologiques et diverses ressources alimentaires ont été mises à disposition dans le parc Robillard en faveur de l'avifaune et des rhopalocères.

7 ans après le premier recensement des espèces, en 2022 nous avons fait un bilan.

L'avifaune : 31 espèces observées en 2015, 30 espèces observées en 2022. Avec de nouvelles espèces observées telles que : Bruant Zizi, Gobemouche noir, Mésange à longue queue, Tourterelle des bois.

Les Rhopalocères : 9 espèces observées en 2015, 14 espèces observées en 2022. Avec de nouvelles espèces observées telles que : Azuré du serpolet, Souci, Piéride de la moutarde et Machaon.

D'après le bilan LPO, **le site de Robillard est favorable à l'accueil de la biodiversité** notamment marquée par des espèces à enjeux comme : faucon crécerelle, azuré du Serpolet, hirondelle rustique.



© Grand Cubzaguais

L'INFO EN +

Pour en savoir plus sur les horaires et les tarifs, scannez le QR code



btl/ly/40fjmsz

WWW.SAINTANDREDECUBZAC.FR

☎ 05 57 45 10 10 / Fax : 05 57 45 10 29

✉ contact@saintandredecubzac.fr

📍 saintandredecubzac 📍 villesaintandredecubzac

GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

L'Union fait la force.

Il n'est pas rare d'entendre les élus de notre territoire dire que nous sommes isolés, pas entendus, mis de côté, piétinés par la métropole voisine et les autres partenaires institutionnels. Mais ne serait-ce pas le résultat de la situation dans laquelle ils nous ont plongés ?

Au 1^{er} janvier 2020, le Pays de la Haute-Gironde rendait son dernier souffle.

Ce syndicat rassemblant toutes les communes du territoire n'avait pas survécu aux assauts de certains maires, Mme Monseigne en tête ! **SAMVA s'était alors opposé à la dissolution du Pays.**

Alors que le territoire de la Haute-Gironde est reconnu administrativement dans la sous-préfecture de Blaye, que la Région Nouvelle-Aquitaine y reconnaît un bassin de vie, ni l'État, ni l'Europe, ni la Région n'a d'interlocuteur unique pour travailler au développement de ce territoire.

Risques écologiques et météorologiques, aménagement du territoire, crise viticole, mobilités, gestion des ordures, développement économique, production d'énergies, tourisme, ... Autant de sujets où la parole de 95.000 habitants unis serait plus forte que celles isolées des uns et des autres.

Regardons ce qu'il se passe en amont de la Dordogne. Grâce au PETR du Grand Libournais, Libourne entretient des relations apaisées avec Bordeaux Métropole, le développement économique est concerté, la parole touristique est unique, la mobilité est facilitée, ...

Fort du bilan de nos voisins, et en cohérence avec nos positions passées nous demandons donc aujourd'hui **la création d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) de la Haute Gironde**. Cet outil aurait pour vocation de coordonner les 2 Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), porter la voix de notre grand territoire vis-à-vis de la Région et de l'Union Européenne qui seraient en capacité de nous apporter des aides non négligeables au travers des fonds FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale) pour nous aider à nous développer.

Si tant est qu'ils cherchent des solutions, il est temps que les élus de notre territoire arrêtent d'agir pour leurs égos et les intérêts partisans des écuries qu'ils représentent. Il est temps **d'agir collectivement pour l'intérêt général** du territoire et des citoyens.

Groupe SAMVA / elus@sa-mva.fr

Olivier FAMEL – Vincent CHARRIER

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Violence machiste : l'inacceptable.

Interpellée par une Cubzaguaise, le 8 mars dernier, sur les actions mises en place pour les droits des femmes et pour soutenir les victimes de violences intra-familiales, nous ne pouvions que regretter avec elle le manque d'ambition et d'efficacité des gouvernements en la matière : 4 ans après le Grenelle contre les violences conjugales, nous constatons que malgré les annonces et les mesures, les féminicides s'enchaînent toujours d'une manière désespérante avec une victime tous les 2 ou 3 jours en France.

Néanmoins, s'il revient à l'Etat de poser un cadre et des lois qui protègent vraiment les femmes et les enfants, à notre échelle et en local, nous avons pris des mesures qui relèvent de notre compétence :

- avec la Communauté de communes Grand-Cubzaguais nous finançons 25% du poste de l'intervenante sociale de gendarmerie qui intervient auprès des victimes en Haute Gironde,
- dans le cadre du Contrat local de santé, avec toutes les Communautés de communes de Haute Gironde, nous avons signé une charte pour l'information, l'orientation, l'accompagnement et le suivi des victimes,
- depuis l'année dernière, l'APAFED (l'association pour l'accueil des femmes en difficulté) accompagne les victimes sur notre territoire et gère les logements d'urgence dont deux à Saint-André-de-Cubzac.

Si nous ne faisons pas la loi, la prévention est un axe fort de notre action municipale : depuis plusieurs années, la Ville organise ou participe à de nombreux événements de sensibilisation aux discriminations ou aux violences intrafamiliales (expo, théâtre, ciné-débat...). Nous sommes fiers des élèves du Lycée Cousteau qui ont été récompensés pour la réalisation d'un film contre le fléau du harcèlement.

Et parce que les femmes doivent prendre toute leur place dans l'espace public, nous assumons une viographie résolument féministe ! 4% des rues portent un nom de femme en France, déjà plus de 10% à Saint-André-de-Cubzac, où nous entendons bien rattraper le retard !

GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

TEXTE NON REMIS PAR LE GROUPE DSA
Georges Belmonte

FOKSABOUGE PRÉSENTE



BATTLE BREAK INTERNATIONAL 4 JUIN 15H



SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC
SALLE DU CHAMP DE FOIRE

SCANNEZ MOI



BILLETTERIE

PROGRAMME

NEWS

INFOS, RÉSERVATIONS: WWW.FOKSABOUGE.COM